


(Votre nom)
(votre adresse)
(code postal et ville)
 (votre numéro de téléphone)

Le (date) 2008

Caisse d'Épargne de (désignation de votre CE)
Agence de (votre agence)
(adresse)
(code postal et ville)

*Recommandée avec A.R.
À l'attention du Service Relations Clientèle*

Objet : Réclamation FCP Doubl'Ô Monde (numéro du FCP Doubl'Ô Monde concerné)
Souscripteur : (nom du souscripteur du FCP)
Compte courant n° (votre numéro de compte à la Caisse d'Épargne)

(Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur) d'Agence,

Je viens par la présente vous notifier mon profond désaccord quant à la conclusion du FCP Doubl'Ô (désignation et numéro du FCP Doubl'Ô Monde concerné) auquel j'avais souscrit le (date de signature du contrat) dans le cadre d'un contrat d'assurance vie Nuances 3D (selon le cas : spécialement ouvert pour l'occasion). Je m'étais décidé(e) à faire cet investissement d'un montant de (montant total du versement, y compris frais de souscription) euros non pas de ma propre initiative mais uniquement à l'instigation pressante de mon conseiller financier qui m'avait contacté(e) pour cela, en me présentant la perspective d'un doublement assuré du capital au bout de six ans. Ce doublement assuré était par ailleurs clairement exposé dans la notice publicitaire qu'il m'avait montrée.

Cette promesse n'a été nullement tenue puisqu'au terme des six ans on ne m'a restitué qu'une somme de (somme restituée) euros, inférieure à mon versement initial.

Si, n'ayant pas cédé à ces conseils mal avisés, j'avais laissé mon épargne sur mon (livret A, Codevi, PEL, LEP, livret B, autre... à préciser), les intérêts capitalisés m'auraient permis de retrouver à coup sûr une somme de (capitalisation sur six ans) euros. Je subis par conséquent un préjudice évalué au minimum à (différence : capitalisation sur six ans – somme restituée) euros.

Étant donné ma situation personnelle, dont mon conseiller financier était parfaitement au courant, il était pour moi d'une importance primordiale d'accroître le capital dont je disposais en excluant toute prise de risque.

En effet, (compléter selon votre cas personnel, en vous inspirant des exemples ci-après)...

... ma situation personnelle est caractérisée par une particulière vulnérabilité en matière de ressources et de dépendance financière (préciser : chômage, retraite, santé, âge, handicap...)

... la somme que j'avais investie représentait le montant d'une indemnité versée suite à un licenciement économique en date du...

... la somme que j'avais investie représentait le capital de toute une vie (préciser : épargne, héritage, vente d'un bien immobilier ou d'un fonds de commerce...)

... ce capital était destiné à subvenir aux frais d'études de mes enfants, à me constituer un complément de ressources en prévision de mon prochain départ à la retraite...

... / ...

... le capital que j'envisageais de me constituer avec ce placement devait me permettre d'entreprendre des travaux de rénovation de mon habitation, d'envisager une accession à la propriété...

... projets qui se trouvent maintenant gravement compromis...

Par ailleurs, il m'a été confirmé que la banque aurait dû me remettre une notice d'information détaillée sur le produit, à savoir la notice officielle validée par l'Autorité des Marchés Financiers. Or je n'ai jamais eu communication de ce document. J'ai signé en toute confiance un contrat d'assurance vie Nuances 3D où je déclarais textuellement "*avoir reçu les fiches notices d'information des supports disponibles à l'adhésion*", étant convaincu(e) que cette formulation (particulièrement floue comme on peut le constater) ne désignait rien d'autre que le dépliant commercial qu'on m'avait présenté, document qui mettait ostensiblement en avant le doublement garanti du capital.

Totalement ignorant(e) en matière de placements boursiers, j'estime avoir été gravement induit(e) en erreur tout à la fois par les explications de mon vendeur et par la publicité trompeuse. J'ai été incité(e) en effet à placer mon épargne sur un produit prétendument réputé "*haute performance*" et sans risque, sans avoir été aucunement averti(e) que la probabilité réelle d'obtenir la performance annoncée était infime, pour ne pas dire nulle. La banque a failli de ce fait à son obligation d'information, de conseil et de mise en garde.

Je vous demande par conséquent d'examiner la possibilité d'une transaction amiable correspondant à l'indemnisation complète du préjudice financier que j'ai subi, sur la base de l'évaluation mentionnée plus haut comprenant le remboursement de la totalité des droits d'entrée, frais de gestion ou de garde et intérêts perdus. Je vous précise que cette évaluation ne comprend pas le dommage matériel et moral correspondant à ce que j'estime être un abus de confiance caractérisé, dommage dont il faudra nécessairement tenir compte dans le cas où ce différend devrait être réglé par voie judiciaire.

Le cas échéant, je vous prie de bien vouloir faire suivre ma lettre au service concerné et de m'en informer par écrit en me précisant la date de transmission, le nom et l'adresse de ce service.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie d'agréer, (Madame la Directrice, Monsieur le Directeur) d'Agence, l'expression de mes sentiments distingués.

(signature)

Pièces jointes :

- Liste des pièces jointes éventuelles, à l'appui de votre réclamation